



Marlène  
Schiappa défend  
une économie de  
la « coopération »  
**PAGE 3**

Observer la  
« marchandisation  
des associations »  
**PAGE 4**

Le 43<sup>e</sup> congrès  
de la Mutualité  
face aux mutations  
sociétales  
**PAGE 5**

## Plaidoyer en six points d'ESS France

Le 13 septembre dernier, ESS France, en partenariat avec Aéma Groupe, a organisé son temps fort du plaidoyer intitulé « 5 ans au service du développement de l'ESS ».

Retour sur cet événement phare de la rentrée.

**P**réésenté par Jérôme Saddier, président d'ESS France, ce plaidoyer en six points est intitulé « 5 ans au service du développement de l'ESS », afin qu'elle devienne un « levier indispensable des grandes transitions à venir ». Cet événement a accueilli, en outre, Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale et solidaire et de la Vie associative, ainsi que des parlementaires.

C'est l'hôte, en l'occurrence le président d'Aéma Groupe, Pascal Michard, qui a ouvert la réunion en combattant l'idée, répandue, selon laquelle l'ESS est

« cantonnée à des activités de réparation sociale ou à un statut à part, en marge », alors qu'elle est bien « dans l'économie », d'aujourd'hui et de demain. C'est pourquoi, explique-t-il, il faut parler de « modèle et non pas de secteur de l'ESS ». Les entreprises de l'économie sociale « produisent, vendent, prospèrent et croissent » mais, pour elles, « l'économie n'est pas à son propre service, mais au service de l'homme et ce, bien longtemps avant que soit imaginé le statut d'entreprise à mission ».

Bref, « une entreprise de l'ESS évolue dans l'économie de marché et souvent dans un contexte très concurrentiel,

mais elle repose sur des ressorts philosophiques, économiques et stratégiques différents ».

### Un laboratoire d'idées

Marlène Schiappa est, ce jour-là, à la veille de la présentation de sa feuille de route (voir page 3). Elle en annonce certains points, dont la perspective d'une évaluation de la loi du 31 juillet 2014 sur l'ESS (loi Hamon) à l'occasion de ses 10 ans.

Elle manifeste son désir de travailler durablement avec l'ensemble des acteurs de l'ESS, qui constitue « un laboratoire d'idées répondant aux grands enjeux » ●●

... de notre temps et au service de l'intérêt général ». Elle explique aussi le rattachement de l'ESS auprès de la Première ministre par le souhait de traiter celle-ci dans les politiques publiques au niveau interministériel.



© ESS France  
Jérôme Saddier accueillant Marlène Schiappa.

Le président d'ESS France lui confirme, avant de développer les six grands axes de son plaidoyer, que les acteurs de l'ESS « sont désireux d'entretenir une relation de qualité avec

leur ministre, dès lors qu'il leur est permis d'en avoir un ou une et il semblerait qu'il commence à y avoir une continuité en la matière. C'est heureux ».

## Au cœur des politiques de transition

Pour Jérôme Saddier, tout d'abord, l'ESS doit être – premier point de son plaidoyer – « au cœur des politiques de transition écologique et de leur planification ».

« Agir suppose, dit-il, des règles économiques favorisant la transition de modèle, des transformations profondes de nos modèles de production industrielle, agroalimentaire, [...] des financements massifs et durables, publics et privés et des engagements des acteurs économiques et sociaux ». « C'est sur ce dernier terrain notamment que l'ESS peut contribuer. » Sa légitimité se fonde « sur la continuité de ses engagements, sur sa capacité à innover socialement, notamment en faveur des plus défavorisés, sur l'initiative citoyenne qu'elle mobilise et sur l'adéquation entre les fins et les moyens ». Il souhaite « le retour à une forme de planification démocratique » et que les organisations de l'ESS en soient partie prenante.

## Une économie citoyenne et populaire

Le deuxième thème abordé est que l'ESS « doit être partie prenante des filières de l'économie de demain ».

À ce titre, il lui paraît indispensable de soutenir « la création de filières dans lesquelles l'ESS soit motrice ». Elle incarne déjà une « économie de la réconciliation », mais elle peut aussi promouvoir « l'économie citoyenne et populaire

nécessaire pour tracer une nouvelle voie de progrès ».

C'est pourquoi, estime-t-il, les entreprises de l'ESS doivent pouvoir, en raison de leurs « capacités d'innovation sociale », bénéficier du crédit impôt recherche, ainsi que d'une « plus grande intégration dans la commande publique de l'État et des collectivités territoriales ».

## Des écosystèmes territoriaux

Le président d'ESS France juge, également, que « l'ESS doit s'appuyer sur des écosystèmes territoriaux performants et ambitieux ». Ce qui suppose que les chambres régionales de l'ESS (Cress), « qui sont légalement positionnées comme le pivot du développement de l'ESS dans les territoires », bénéficient « des moyens financiers publics décents qui leur permettraient d'assurer leurs missions » et, aussi, qu'elles soient considérées comme des « interlocuteurs politiques légitimes » par les régions. Il cite le cas de la région Auvergne-Rhône-Alpes dont le président s'y oppose alors que « la loi s'impose à tous et en toutes choses ».

## L'avant-garde des entreprises à impact

Le point suivant, le quatrième, est que « l'ESS doit incarner l'avant-garde des entreprises à impact ». Pour Jérôme Saddier, « loin d'être réductible à un phénomène de mode, la mesure de l'impact est devenue un élément essentiel à la crédibilité de la trajectoire que [l'ESS] prétend engager vers un changement de modèle ». Ce qui suppose de pouvoir mesurer cet impact. Pour cela, il y a « besoin d'une forte impulsion de l'État dans sa compétence normative » : les référentiels actuels sont « trop nombreux, souvent concurrents et parfois opaques ». Il lance un appel « aux acteurs de l'ESS pour qu'ils se saisissent rapidement de cet enjeu qui peut contribuer à maintenir [cette économie] dans la position d'avant-garde qu'elle revendique ».

## Vers une reconnaissance internationale... et nationale

Le cinquième point de son exposé touche à la « pleine reconnaissance européenne et internationale » dont doit bénéficier l'ESS. Même si, depuis un an, « des avancées majeures » ont été réalisées, en particulier pour « faire de l'ESS l'un des moyens de relance de l'Union et de réaffirmation des valeurs de son projet initial »,

l'engagement des États-membres et du Parlement européen est « essentiel ». Il attend « du gouvernement français qu'il soit à la pointe lors de l'élaboration et de l'adoption des futures recommandations de la Commission ».

Il attend, également, « un engagement fort du gouvernement pour une reconnaissance internationale de l'ESS et la promotion de son développement sur tous les continents » : la « première étape a été franchie à l'OIT au printemps dernier » (voir *La Lettre* n° 1781).

L'étape suivante « se situera à l'ONU, sans doute lors de l'assemblée générale de septembre 2023 ».

Enfin, dernier point mis en exergue par le président d'ESS France, et « pas le moindre des enjeux », « l'ESS doit enfin avoir la garantie durable de sa considération par les pouvoirs publics ».

Même si le « rattachement de Marlène Schiappa en direct auprès de la Première ministre, elle-même personnellement en charge de transition écologique » lui paraît de « bon augure pour inscrire l'ESS dans les nécessaires dynamiques de transition et les politiques publiques qui en découleront », il exprime sa « prudence, née de l'expérience » et il reste « dans l'expectative quant aux moyens qui seront la détermination des politiques publiques ».

En conclusion, il reconnaît que les acteurs de l'ESS ne sont « collectivement pas toujours aussi exemplaires que nous le souhaiterions » mais, pour autant, les mêmes peuvent revendiquer « fièrement leurs fondamentaux qui ne demandent qu'à se régénérer au contact de nouveaux enjeux : la transition écologique bien sûr, mais aussi l'égalité femmes-hommes, la reconquête démocratique ou encore la construction de nouveaux biens communs ».

En somme, « Au travail ! » ✖

Jacques des Courtils

**N.B. :** Cet événement a été organisé en partenariat avec Aéma Groupe (Macif, Aésio, Abeille).



# Marlène Schiappa défend une économie de la « coopération »

Simplification administrative, soutien financier aux pôles territoriaux de coopération économique, guichet unique pour les demandes de subvention, telles sont quelques-unes des grandes lignes du programme de Marlène Schiappa en faveur de l'ESS.

**L**e 14 septembre 2022, Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale et solidaire et de la Vie associative, commentait sa feuille de route reçue le 31 août, lors d'un séminaire gouvernemental (voir *La Lettre* n° 1785).

Son ambition est de passer d'une « économie de la compétition à une économie de la coopération », selon une formule qui lui est manifestement chère. « On pense que la loi de la jungle, c'est que l'espèce la plus forte l'emporte mais la loi de la jungle, ce n'est pas cela, c'est l'espèce qui s'entraide le plus qui réussit à survivre. » Elle précise qu'elle souhaite alléger les

charges administratives (« *Moins de pape-rasse, plus de bénévolat* ») qui pèsent sur l'ESS et, aussi, simplifier l'agrément Esus. Pour les associations, elle ambitionne de créer un « *guichet unique vis-à-vis de l'État pour les demandes de subventions* ».

Parmi ses objectifs, retenons, également, celui de valoriser l'expérience bénévole par l'introduction de la validation des acquis de l'expérience (VAE) dans le monde associatif afin de « *transformer l'expérience de bénévole en diplôme* ». Elle annonce également le soutien aux pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) ainsi que le lancement d'un Appel à manifestation d'intérêt qui

permettra de soutenir financièrement une quinzaine de pôles et de renforcer le bouquet de services pour d'autres.

Toujours en matière de financement, elle précise qu'en ce qui concerne les fondations, elle est « *en charge du mécénat, de la philanthropie et des fondations d'entreprises* », elle aura, donc, « *vocation à être la VRP de l'ESS auprès des grandes entreprises, qui ont vocation à financer l'ESS* » (entendre « les fondations »).

Marlene Schiappa promet, en outre, une campagne de communication destinée à rendre visible et développer l'ESS.

Pour elle, en somme, « *L'ESS doit passer de la marge à la norme* ».

## L'Udes juge « encourageant » le programme de la secrétaire d'État à l'ESS

« **U**n programme encourageant mais qui doit être complété. » C'est ainsi que l'Udes (Union des employeurs de l'économie sociale) réagissait, le 15 septembre, à la feuille de route présentée par Marlène Schiappa (voir ci-dessus).

L'Udes salue « *un plaidoyer sincère, incarné par une ministre désireuse de s'engager personnellement en faveur de la reconnaissance du rôle et de la place de l'ESS dans notre société* ».

L'organisation « *soutient les propositions d'appels à projets et de campagne de communication pour l'ESS* » et « *estime intéressantes* » les annonces concernant « *le renforcement de la capacité d'intervention et d'accompagnement des réseaux de l'ESS; la forte impulsion pour développer la réflexion et les actions autour des impacts sociaux et écologiques des entreprises* ».



Hugues Vidor,  
président de l'Udes.

Néanmoins, l'Union « *demande à la ministre de prendre également en compte* » la nécessité de « *renforcement des capacités d'investissements des entreprises par des solutions de prêts en quasi-fonds propres en 2022 et 2023; la mise en place d'une prime "innovation sociale" afin d'inciter et de financer les programmes de recherche et de développement des entreprises à but non lucratif; la réforme de la fiscalité pour développer l'emploi durable dans le secteur associatif, en particulier avec une réforme de la taxe sur les salaires; la mise en place d'une réserve de 15 % dédiée à l'ESS dans le cadre des marchés publics* ».

Par ailleurs, l'Udes « *entend s'appuyer sur le secrétariat d'État à l'ESS pour favoriser l'inscription des questions économiques et fiscales qui concernent l'ESS au sein du ministère de l'Économie et des Finances* ».



## UNE CONVENTION CITOYENNE SUR LA FIN DE VIE

Le Conseil économique, social et environnemental (Cese) « *se félicite* » d'avoir à organiser la prochaine convention citoyenne sur la fin de vie (voir *La Lettre* n° 1782 et n° 1784). Cette Convention « *participera à la tenue d'un débat démocratique serein et apaisé* » sur le sujet. Le tirage au sort des citoyens « *représentatifs de la diversité de la société française* » débutera début octobre. Les conclusions seront rendues en mars 2023.



# Observer la « marchandisation » des associations



**L**e monde associatif est « *de plus en plus poussé vers le marché* » estime le Collectif des associations citoyennes (CAC) qui regroupe une centaine d'associations, de tailles diverses, ou de têtes de réseau.

Ce constat a poussé une quinzaine d'associations à lancer, le 10 septembre 2022, lors de la fête de l'Humanité, l'Observatoire citoyen de la marchandisation des associations. L'objectif en sera de « *décrypter ces processus pour mieux les dénoncer et les contrer* ».

Selon le CAC, « *les financements publics comme privés intègrent les logiques appliquées aux entreprises : management*

*tourné vers la performance, appels d'offre, commande publique, paiement aux résultats, investissements à impact... ».*

« *Nous ne sommes plus financés pour ce que nous sommes mais pour ce que l'on fait* », explique Maël Pousset du Mouvement rural pour une jeunesse chrétienne (MRJC), cité dans *Le Klaxon*, la lettre d'information lancée par l'Observatoire. De plus, « *Des acteurs privés entrent en concurrence avec des associations quand ils ne phagocytent pas entièrement les nombreuses idées du monde associatif en les reprenant sous forme d'entreprise à mission, voire d'entreprise à impact* ». Impact social

présenté par Sylvain Celle, socio-économiste, membre du conseil scientifique de l'Observatoire, comme le « *cheval de Troie de la marchandisation du monde associatif* ».

L'Observatoire propose, d'ores et déjà, outre *Le Klaxon*, un site internet.

Quant au CAC, il est né en 2010 en se donnant trois principaux objectifs: « *Lutter contre la marchandisation de l'action associative; permettre aux associations de participer à l'action publique; défendre la participation des associations à la construction d'une société solidaire, durable et participative* ».

Voir <https://urlz.fr/jeAC>



© Artéc 3

## UNE MAISON DE BOIS EN BRONZE

Construite entre 1490 et 1510, la Maison de bois est le plus vieil édifice de Mâcon.

Sa façade est recouverte de statuettes représentant des personnages à masques d'hommes ou de singes.

Afin de permettre aux personnes aveugles et malvoyantes d'appréhender ces détails, la Ville de Mâcon a financé le scan en 3D de la façade (photo) afin d'en faire réaliser une maquette tactile en bronze qui sera implantée en face de la Maison.

Elle sera accompagnée de textes en braille racontant l'histoire du bâtiment.

Rémy Closset, administrateur de l'association Valentin Haüy, lui-même déficient visuel, architecte de métier, a suivi le dossier et fait appel à une société spécialisée dans l'impression 3D.

L'opération a commencé en janvier 2021, grâce à un scanner « capable de numériser à la fois de très grandes surfaces et des petits détails ».

La maquette finale, qui fera environ deux mètres de long sur quatre-vingt centimètres de haut, sera inaugurée en juin 2023.

## Un site pour apprendre la langue des signes

**E**n France, on compte près de 6 millions de personnes touchées par une déficience auditive dont 300 000 atteintes de surdité sévère. Un tiers d'entre elles seulement pratiquent couramment la langue des signes.

Lancé le 23 septembre, Les Signes de Voltaire est une plateforme d'apprentissage en ligne, gratuite, d'initiation à la LSF (langue des signes française), permettant à ceux qui le souhaitent, dès 11 ans, de faire leurs premiers pas pour échanger avec des personnes sourdes ou malentendantes.

Cette plateforme d'initiation « *allie l'expertise pédagogique et technologique du Projet Voltaire, solution en*

*ligne de remise à niveau en orthographe et en expression, et l'expertise en LSF détenue par l'équipe de formateurs sourds d'AEFS, organisme de formation* ».



L'initiative est portée par la Fondation Voltaire dont la vocation est, *via* le Projet Voltaire (« *propulsé par Woonoz* », une société de formation), de « *valoriser l'importance de la maîtrise de*

*la langue française comme facteur essentiel de l'intégration sociale et professionnelle* ».

Le projet est soutenu par la région Auvergne-Rhône-Alpes et la Banque des territoires.

Voir <https://lsf.fondation-voltaire.fr/landing>

## Dix ans déjà...

Le 22 novembre 2012, *L'Express* titrait un article « L'économie sociale et solidaire peut-elle démocratiser l'entreprise? » et se demandait même si la « *moralisation du capitalisme passait par là* ». On voit que certaines questions actuelles (voir par exemple page 7) sont, de fait, assez anciennes. Voir <https://urlz.fr/jeuw>



# Le 43<sup>e</sup> congrès de la Mutualité face aux mutations sociétales

Deux mille délégués se sont retrouvés, du 7 au 9 septembre 2022 à Marseille, au 43<sup>e</sup> congrès de la Mutualité française. Lors des séances plénières, conférences « inspirantes », « rencontres » et autres « ateliers-ruches », quatre thématiques ont été principalement traitées : la protection sociale à l'aune des enjeux environnementaux, l'accompagnement de tous les âges de la vie à l'épreuve des bouleversements démographiques, l'égalité d'accès à la santé, l'intégration du numérique dans notre système de santé.



© FNMf

Un épisode a marqué les congressistes et la presse : pour la première fois depuis 40 ans, le président de la République en exercice n'est pas venu en personne au congrès, il préparait la première séance du Conseil national de la refondation qui avait lieu le lendemain. Les congressistes ont dû se contenter de sa prestation en vidéo.

Néanmoins, ont fait le déplacement, Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale et solidaire et de la Vie associative, François Braun,

ministre de la Santé et de la Prévention ainsi que Nicolas Schmit, commissaire européen à l'Emploi et aux Droits sociaux. En préalable à l'intervention enregistrée du président de la République, Éric Chenut, président de la Mutualité française, a précisé les idées qu'il allait porter « au nom des mutuelles » le lendemain, lors de la réunion du Conseil national de la refondation : « Nous, mutualistes, [...] constatons une augmentation forte des inégalités, économiques, sociales, culturelles dans notre pays. » Il compte



© FNMf

Éric Chenut, président de la Mutualité française.

sur le mouvement mutualiste pour agir face à l'insuffisance des réponses à ces inégalités.

Une grande part de l'intervention vidéo d'Emmanuel Macron était consacrée au système de santé avec une énumération des problèmes et le catalogue des mesures déjà prises. Pour l'avenir, en ce qui concerne les « déserts médicaux », un constat devra être partagé par les professionnels et les institutions pour construire des « solutions pragmatiques adaptées » à chaque territoire. Un autre point qu'il met en avant est la prévention, une « clef majeure de la transformation de notre système ».

Enfin, les congressistes qui attendaient au moins une petite phrase sur le rôle de la mutualité, notamment sur les questions de l'accès aux soins, sont restés sur leur faim.

## MUTUELLES

### Un nouveau mode d'entreprendre ?

Une « conférence inspirante » du congrès de la Mutualité française s'intitulait « Un nouveau mode d'entreprendre mutualiste pour une protection sociale durable ». Il y fut question d'écologie, d'entreprises à mission, à impact...

En préambule, Patrick Brothier, vice-président de la Mutualité française, président d'Aésio mutuelle, explique que « chaque citoyen, chaque entreprise est appelée à ses responsabilités », en matière environnementale, par exemple. Pour une mutuelle, dont la gouvernance est le « reflet de la population » qu'elle protège, cela devrait être évident. Si certaines mutuelles, ainsi que la Mutualité fran-

çaise, se sont dotées d'une mission, Thierry Martel, président de l'Association des assureurs mutualistes et directeur général de Groupama, estime, quant à lui, que son entreprise est « à mission depuis 200 ans ». Elle s'est construite « de la base vers le sommet » : un besoin s'est fait ressentir auquel des gens ont répondu en créant une mutuelle. « L'économie ne sert qu'à répondre à ces besoins. »

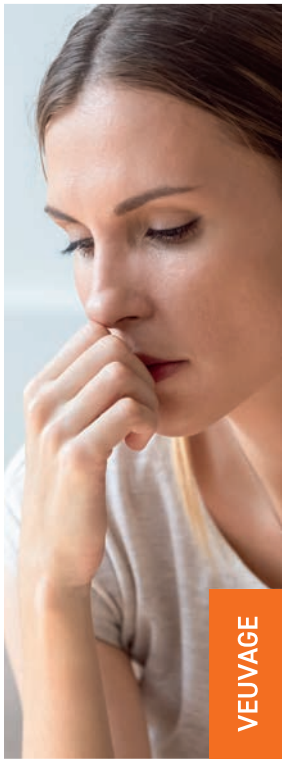
### LA « RAISON D'ÊTRE » DE LA MUTUALITÉ

C'était le premier point du programme de son 43<sup>e</sup> congrès : la Mutualité a présenté sa « raison d'être », adoptée la veille par son assemblée générale et résultat d'un chantier lancé il y a un an. Des élus et salariés des mutuelles et des partenaires ont ainsi identifié les éléments essentiels de la contribution du mouvement mutualiste à la société : « Se protéger mutuellement aujourd'hui pour, ensemble, construire les solidarités de demain. » La formule sera désormais inscrite dans ses statuts pour servir de fil conducteur à l'action fédérale.



© FNMf





VEUVAGE



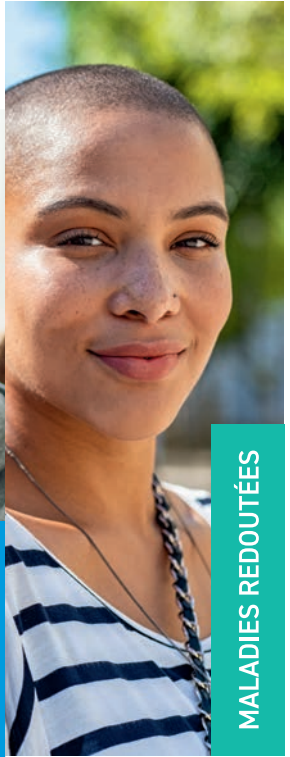
ÉDUCATION



HANDICAP



DÉPENDANCE/AIDANTS



MALADIES REDOUTÉES

# MIEUX PROTÉGER LE SALARIÉ ET SA FAMILLE

L'OCIRP, assureur paritaire à vocation sociale, innove depuis plus de 50 ans en collaborant avec ses membres pour protéger le salarié et sa famille en les aidant à faire face aux conséquences d'un décès ou de la perte d'autonomie.

Plus de six millions de garanties OCIRP ont été souscrites pour couvrir ces risques lourds. Nos contrats collectifs négociés au sein des entreprises ou des branches professionnelles garantissent le versement d'une rente ou d'une aide financière ponctuelle, et un accompagnement social personnalisé.

Porteuse de l'engagement sociétal de l'OCIRP, notre Fondation d'entreprise agit au cœur des familles vivant un deuil ou confrontées aux questions liées à l'autonomie.

## Changer le capitalisme

Ancien dirigeant d'Unilever, Paul Polman, dans une interview donnée au *Figaro* du 16 septembre estime que les « entreprises n'en font pas assez » dans le domaine du développement durable.

Pour lui, « il faut changer de système » : il faut « passer de l'idée que les entreprises doivent être "moins mauvaises" [...] à des modèles d'entreprises qui sont réparateurs et restaurateurs, qui guérissent nos sociétés et régénèrent notre planète ». Et il définit ce que devrait être une entreprise « net positive ». Elle « éliminera plus de carbone qu'elle n'en émettra, n'utilisera que des énergies et des matériaux renouvelables, ne produira pas de déchets, concevra

*tout ce qu'elle fait dans une optique de circularité et rendra toute l'eau qu'elle aura utilisée ». En outre, elle « veillera à ce que toutes les personnes qui travaillent pour elle perçoivent un salaire qui leur permette de vivre dignement, donnera sa chance à tout le monde, toutes origines et toutes compétences confondues, et atteindra la parité dans les instances dirigeantes et l'égalité de rémunération ». Et enfin, « Grâce à ses produits, ses services et ses initiatives (pas par la philanthropie), elle améliorera la vie de ses clients et des communautés où elle est présente ».*

Cependant, si « les entreprises ont leur rôle à jouer », « le changement viendra

*des gouvernements, qui mettront en place les bonnes régulations ».*

*In fine*, il ne prône pas la fin du capitalisme mais seulement de « changer le néolibéralisme pour le rendre plus inclusif ».

À la lecture de l'article, une question vient à l'esprit : quand Paul Polman était l'un des dirigeants de Procter & Gamble, puis de Nestlé, puis d'Unilever, a-t-il mis toutes ces bonnes idées en pratique ? Il semble que oui, au moins un peu, puisqu'il a lancé en 2010 « le Plan Unilever pour un mode de vie durable ».

**Paul Polman a publié cette année, avec Andrew Winston, *L'entreprise Net Positive* (Pearson, 384 p., 33 €).**

## MÉTHANISER OU PAS ?

**3** pays de la Loire

Être une coopérative ne protège pas des mouvements de protestation.

Pour preuve, un reportage de France 3 Pays de Loire, diffusé le 18 septembre, sur un projet porté par la coopérative agricole d'Herbauges (sise à Corcoué-sur-Logne en Loire-Atlantique).

Selon France 3, « plus de 400 personnes se sont rassemblées pour dire non au méthaniseur hors norme d'une société danoise associée à une coopérative agricole ».

L'installation doit produire du méthane issu de matériaux organiques d'origine agricole en décomposition. Selon l'un des opposants, il lui est reproché « sa taille, son gigantisme, et beaucoup, beaucoup d'incertitude... ».

Pour un porte-parole de la coopérative, il s'agit de « produire du gaz localement. [...] Si on ne veut pas de ce

*type de projet il faut savoir comment on assure une souveraineté énergétique ».*

Le cas ne semble pas être isolé puisque France 3 Bourgogne Franche-Comté, le 1<sup>er</sup> juillet, faisait état de la contestation d'un projet similaire mais moins important situé à Cérilly (Côte-d'Or).

Là était mise en cause l'entreprise Sécalia, filiale de la coopérative Dijon Céréales. Il semble bien, en fait, que les personnes favorables à ce type d'usine soient des agriculteurs ; les opposants se trouvant chez les non-agriculteurs. Ce que met en évidence France 3 Hauts-de-France, le 13 janvier dernier, au sujet d'un autre projet, celui d'Auneuil (Oise), porté par la coopérative Ucac.

**Pour se renseigner sur la méthanisation, lire le rapport d'information, intitulé « Méthanisations : au-delà des controverses, quelles perspectives ? », mis en ligne par le Sénat en septembre 2021 (<https://urlz.fr/jdVq>).**

## Restaurer un fort à Marseille

**20**  
minutes

À l'occasion des Journées du patrimoine (17 et 18 septembre 2022), 20 minutes se penchait sur le sort du fort d'Entrecasteaux (dit la Citadelle), qui domine à Marseille, le Vieux-Port et la mer.

Acheté par la ville à l'armée en 2010, le fort édifié au XVII<sup>e</sup> siècle est, depuis, resté fermé au public.

La Citadelle de Marseille, l'association gestionnaire, à qui la mairie a délivré un bail emphytéotique fin 2021, a lancé « une souscription avec l'objectif de récolter

*200 000 euros [...]. Cette somme permettrait d'entamer des travaux sur le jardin et l'ancien moulin qui deviendra un belvédère sur la mer ».* Les premiers donateurs espérés étaient les visiteurs du site, lors de l'ouverture exceptionnelle durant les Journées du patrimoine.

« La somme récoltée auprès des particuliers ne sera pas suffisante pour couvrir l'ensemble des travaux nécessaires à une ouverture partielle pérenne », dont le montant a été chiffré à trois millions

d'euros. L'association souhaite, donc, également solliciter le mécénat d'entreprises.

Le but est de faire de ce fort un lieu « destiné à une programmation culturelle événementielle, avec des résidences d'artistes et l'espoir à terme d'en faire un centre culturel de rencontre ».

Pour l'heure, « les travaux avancent à la hauteur des maigres moyens à disposition, et avec des ouvriers largement issus des chantiers d'insertion ».



# Bulletin d'abonnement

à retourner par courrier à La Lettre ESS, CIEM : 12, rue de L'Eglise, 75015 Paris, ou par e-mail à [contact@ciem.fr](mailto:contact@ciem.fr)

## Oui, je m'abonne\*

1 AN / 23 NUMÉROS

270 € TTC (France)

285 € TTC (International)

2 ANS / 46 NUMÉROS

495 € TTC (France)

525 € TTC (International)

Nom .....

Prénom .....

Société .....

Adresse .....

Code postal .....

Ville .....

Pays .....

Téléphone .....

E-Mail .....

### Mode de règlement

Chèque libellé à l'ordre de Ciem

Virement : Crédit Coopératif

RIB 42559-1000-08000933448-67

IBAN FR76-4255-9100-0008-0009-3344-867

BIC CCOOPFRPPXXX

Date & Signature

\* Offre valable jusqu'au 31 décembre 2022. Tarifs TTC (TVA : 2.10 % sur l'abonnement). Tarifs réservés à la France métropolitaine et valables jusqu'au 31 décembre 2022. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant et vous pouvez vous opposer auprès de la CIEM à leur cession.

CIEM - 1786 - LES

# LIVRE

## Pour changer le monde ou au moins essayer

Au premier abord, le livre *Entreprendre pour le bien commun* est, disons, légèrement agaçant tant il semble cocher toutes les cases de la bien-pensance actuelle. Cette critique émise, il faut reconnaître qu'il est rempli d'informations intéressantes, pratiques et concrètes, utiles à tous ceux qui voudraient se lancer, individuellement, mais aussi collectivement, dans l'entrepreneuriat « social » ; qu'ils aient l'ambition un peu démesurée de « changer le monde » ou, plus vraisemblablement, celle de mettre en adéquation leur activité professionnelle et leurs valeurs. De fait, il y est surtout question de la création d'entreprises agréées Esus (un peu d'associations ou de Scops) et d'« entreprises à impact », sous quelque forme juridique que ce soit. Pour les autrices, « *Quand on parle d'impact, on sous-entend "impact net positif"* » et « *cette terminologie est plus marketing que juridique [...]. L'entrepreneuriat social, à impact, le social business, l'économie sociale et solidaire relèvent de la même famille et s'appuient sur les mêmes valeurs* ». Pas à 100 % tout de même, devrions-nous ajouter. Mais comme « *On voit mal comment des projets qui contribuent à créer une société inclusive et durable pourraient se conjuguer à la première personne du singulier* », on peut penser que l'ESS est au bout du chemin.



**Entreprendre pour le bien commun. Le guide pour se lancer et changer de monde, Léa Zaslavsky et Hélène Binet, Éditions Vuibert, septembre 2022, 272 p., 24,90 €.**

**N.B. : Les autrices sont, toutes deux, membres de l'association Makesense qui, depuis 2010, « associe tous les acteurs de la société pour faire de la transition écologique et solidaire une réalité ».**

# AGENDA

## SEPTEMBRE À DÉCEMBRE

### • FRANCE ENTIÈRE

#### Un tour en France

Depuis 8 ans, la fondation La France s'engage, présidée par François Hollande, a accompagné 218 projets pour un investissement global de 80 millions d'euros. Elle organise tous les ans, un tour de France de 23 étapes pour rencontrer sa communauté, des partenaires et des porteurs de projets, pour valoriser son impact et celui des lauréats qu'elle a aidés. La France s'engage est soutenue par une quinzaine d'importantes entreprises.

**Informations :** <https://urlz.fr/jdTI>

## 20 OCTOBRE • PARIS

### Un rendez-vous incontournable

La 16<sup>e</sup> édition du Forum national des associations et fondations, « *Rendez-vous incontournable du secteur associatif, de la philanthropie et de l'ESS* », sera l'occasion de débattre autour des grands enjeux du secteur associatif, sensibiliser à la cause non lucrative, susciter l'engagement, digitaliser et faire grandir les associations. Sont prévus : conseils d'experts, partages de bonnes pratiques, espace networking, etc.

**Informations :**

[www.forumdesassociations.com/fr](http://www.forumdesassociations.com/fr)

## 10 NOVEMBRE • PIERREFITTE-SUR-SEINE (SEINE-SAINT-DENIS)

### Des coopérations à renforcer

Le Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES) et l'Agence nationale de cohésion territoriale (ANCT) proposent un séminaire national consacré aux coopérations à renforcer avec l'ESS pour favoriser « *la transition sociale et écologique dans les quartiers Politique de la ville* » : « *Comment mettre les habitants au cœur des coopérations territoriales ? Quels modèles socio-économiques pour ces initiatives ?* »

**Informations :** <https://urlz.fr/jdSN>

## 25 ET 26 NOVEMBRE • DIJON

### L'ESS dans le nouveau quinquennat

Marquant la fin du mois de l'ESS, les 7<sup>e</sup> Journées de l'économie autrement auront pour objectif de favoriser « *la diversité des points de vue sur l'économie et la société, tout en valorisant les formes innovantes et pratiques exemplaires proposées par l'ESS* ».

Sera posée, en particulier, la question de la place de l'ESS dans le contexte du nouveau quinquennat et des « *transitions à venir* ».

**Informations :**

[journeeseconomieautrement.fr](http://journeeseconomieautrement.fr)

La Lettre de l'Économie sociale, bimensuelle d'informations mutualistes, coopératives et associatives, est éditée par la Coopérative d'information et d'édition mutualistes (Ciem) – Rédaction, administration et abonnements: 12, rue de L'Eglise, 75015 Paris – Tél.: 01 44 49 61 00 – E-mail: [contact@ciem.fr](mailto:contact@ciem.fr) – Prix de vente au numéro: 12,30 € – Abonnement annuel (23 n°): 270 € – Commission paritaire n°: 0423 I 83045 – ISSN: 0248-8957 – Fondateur: Jean-Louis Girodot – Présidents d'honneur: Georges Optat, Georges Rino – Directrice de la publication: Laurence Hamon – Directeur délégué: Philippe Marchal – Rédacteur: Jacques des Courtils – Imprimerie: Chateaudun Reprographie – L'autorisation d'effectuer des reproductions, par reprographie ou dans le cadre d'un panorama de presse diffusé sur Intranet, doit être obtenue auprès du Centre français du droit de copie (CFC). [www.economiesociale.com](http://www.economiesociale.com).

Papier: Navigator Universal 80 g. Provenance: Portugal - Setubal. Taux de fibres recyclées: 0 %. Eutrophisation: P<sub>tot</sub> 0,09 kg/tonne de papier.

